

MISSION PERMANENTE  
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES



46 E. 74th STREET  
NEW YORK, NY 10021  
TEL: (212) 717-5555  
FAX: (212) 717-4492

**INTERVENTION DU  
Dr. Christine NEBOUT ADJOBI  
Ministre de la Lutte contre le Sida**

**SUR LE SUIVI DE LA DECLARATION  
D'ENGAGEMENT SUR LE VIH/SIDA**

*Vérifier au prononcé*

*New York, le 2 juin 2006*

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,**

**Monsieur le Secrétaire Général de l'O N U,**

**Honorables Délégués,**

**Mesdames, Messieurs.**

Je voudrais au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, du Gouvernement et du Peuple Ivoiriens, ainsi qu'à mon nom propre, vous exprimer ma gratitude pour l'occasion qui m'est offerte de prendre la parole devant cette auguste assemblée.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Président Denis Sassou N'guesso au nom du Groupe Africain.

Je saisis cette opportunité pour remercier l'Organisation des Nations-Unies, Son Secrétaire Général, et l'ensemble de la Communauté Internationale pour leur assistance à mon pays qui connaît les affres de la guerre depuis 4 ans.

Il s'agit pour la Côte d'Ivoire, pays de 17,6 millions d'habitants, avec une prévalence du VIH/SIDA estimée à 7%, taux le plus élevé de la sous-région ouest-africaine, d'exprimer les contraintes et obstacles à la réalisation des objectifs et déterminer les stratégies qui lui permettraient d'accélérer la réalisation des cibles de la déclaration.

Cette ferme volonté de la Côte d'Ivoire à lutter contre cette pandémie s'est traduite par la création d'un Ministère en charge de la lutte contre le SIDA et, les troubles socio-politiques qu'elle connaît n'ont point freiné son ardeur à faire reculer la propagation de ce fléau. D'où la constance de son engagement à stopper et à inverser l'épidémie du VIH/SIDA d'ici 2015.

Ainsi, de 2003 à 2005, l'Etat a engagé un montant global d'environ 14.000.000 de dollars pour la lutte contre le Sida.

Avec le soutien des partenaires, les quelques indicateurs ci-après ont été obtenus au niveau national. Ainsi :

- 66,66% des grandes entreprises ont mis en place des politiques et de programme de lutte contre le VIH/SIDA
- environ 4,36% des femmes enceintes infectées par le VIH/SIDA reçoivent un traitement anti-rétroviral complet pour réduire le risque de transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant

- 100% des unités de sang transfusées font l'objet d'un dépistage du VIH
- 82,62% des jeunes âgés de 15 à 24 ans ont des connaissances exactes de manière à prévenir la transmission sexuelle du VIH et rejettent les principales idées fausses concernant la transmission du virus
- 69,66% des jeunes âgés de 15 à 24 ans déclarent utiliser un préservatif lors de rapports sexuels avec un partenaire occasionnel
- 6,20% de jeunes âgés de 15 à 24 ans sont infectés par le VIH

Cependant, il convient d'indiquer que les principaux obstacles rencontrés dans cette période sont de trois ordres :

- la crise socio-politique qui perdure, empêche la mise en œuvre de la politique de lutte sur toute l'étendue du territoire
- l'insuffisance des ressources financières due à la suspension des décaissements de la Banque Mondiale et autres bailleurs et aussi l'inscription de la plupart des partenaires dans les situations d'urgence au détriment de la lutte contre le Sida
- l'insuffisance de coordination pour l'harmonisation des différentes interventions des acteurs.

Les recommandations ci-dessous s'avèrent indispensables pour atteindre les objectifs fixés.

Ainsi s'agit-il :

- De soutenir le processus de réunification du pays pour une restauration du système sanitaire sur l'ensemble du territoire national
- D'intensifier la prévention du VIH/SIDA pour enrayer l'effet des mauvais comportements acquis à l'occasion de la crise
- D'accroître les ressources financières au bénéfice de la Côte d'Ivoire par la mise en exécution du projet MAP, projet pour lequel toute la phase préparatoire est terminée depuis 2005.
- D'appuyer la coordination pour un fonctionnement effectif des organes mis en place par le Gouvernement et le respect du cadre national d'action par les partenaires.

Monsieur le Président, Honorables délégués, le contexte de suivi de ces indicateurs est caractérisé par une situation de pays en crise où, en dépit des efforts

déployés par le Gouvernement pour faire du VIH/SIDA une priorité ; les urgences restent manifestement ailleurs.

Alors même que la propagation de l'épidémie continue dans le contexte précité avec tous les facteurs le favorisant, il est urgent qu'avec l'appui de la Communauté Internationale, nous fassions face aux obstacles qui entravent la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le SIDA. Ce qui permettrait une meilleure appréciation du suivi de la déclaration d'engagement.

Pour ce faire, tout en remerciant les donateurs du fonds mondial, le Président Bush à travers le Pefpar, les agences des Nations Unies à travers l'ONU/SIDA et son Directeur Exécutif, la Côte d'Ivoire voudrait pouvoir continuer de compter non seulement sur elle-même, mais aussi sur la solidarité internationale et la sincère coopération des partenaires pour venir à bout de cette crise qui contrarie la riposte nationale.

Je vous remercie.